

filles (1). Armes : *d'azur à la fasce d'argent chargée d'un croissant de sable accosté de deux étoiles de même, accompagné de trois gerbes d'argent deux en têtes et une en pointe* (2).

152. 31 août, 1819. Lettres patentes conférant le titre de baron à Antoine-Dominique Auriol, écuyer, avec majorat volontaire de 5.000 fr. composé de biens sis dans l'arrondissement de Trévoux. Armes : *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un oiseau du même* (3).

153. 13 novembre 1819. Lettres patentes accordant le titre de baron à Alphonse Valentin du Plantier, lieutenant de hussards. Un de ses parents, Victor-Auguste Valentin du Plantier était, en 1868, attaché au ministère de l'intérieur. M. Valentin, conseiller au Parlement de Dombes en 1751, eut deux fils, l'aîné, lieutenant général au présidial de Bourg en Bresse, a été préfet du Nord (4), le second, capitaine de frégate, a été le père de Joannès-Erhard Valentin-Smith, conseiller honoraire à la Cour de Paris, membre du Conseil général de l'Ain, maire de Trévoux, et officier de la Légion d'Honneur. Armes : *Coupé de gueules et d'or à cinq besants en sautoir de l'un en l'autre* (5).

(1) V. *Les naturalisés de Savoie en Bourgogne*, par M. A. Albrier. Nous nous proposons de publier un jour une étude généalogique aussi exacte que possible sur la famille Rendu ; nous prions donc nos amis et collègues de vouloir bien nous communiquer tous les renseignements qu'ils pourraient avoir sur cette maison.

(2) V. Lettre de M. baron A. Rendu, 15 mars 1872.

(3) V. Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse*, 1860, p. 397.

(4) M. Valentin du Plantier, préfet du Nord, a été conseiller d'Etat et baron de l'Empire. Nous ignorons quelles étaient les armoiries à lui cédées par Napoléon 1^{er}.

(5) V. *Armorial des Dombes*, par d'Assier de Valanches.